

Comité Social et Economique

Vous connaissez tous les locaux du **CSE**, cet endroit sympa où l'on va chercher les tickets de cinéma, s'inscrire aux voyages ou se faire rembourser les factures des activités sportives et culturelles.



MAIS AU FAIT, C'EST QUOI UN CSE ?

Le **CSE (Comité Social et Economique)** est une instance composée des **représentants de l'employeur**, des **élus du personnel**, et des représentants syndicaux de **chaque organisation syndicale représentative**.

Les secrétaire, trésorier et leurs adjoints **gèrent l'activité économique et sociale du CSE**, notamment et selon les sites, le restaurant d'entreprise, la mutuelle, les activités culturelles et sportives...

Le nombre d'élus composant le CSE dépend de la taille de l'établissement :



Chiffres des élections de 2019 : ces valeurs pourront évoluer en fonction des effectifs 2023.

Etablissements	Effectif de référence	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants	Total
Bidos	[1 000 - 1 249]	17	17	34
Molsheim	[1 000 - 1 249]	17	17	34
Vélizy	[1 250 - 1 499]	18	18	36
Villeurbanne	[250 - 299]	11	11	22



À quoi sert un CSE ?



LE CSE SE RÉUNIT AU MOINS 1 FOIS PAR MOIS POUR :

- Examiner les orientations économiques et industrielles de l'entreprise, les changements d'organisation du travail et les orientations de la formation professionnelle.
- Porter les réclamations des salariés et défendre leurs droits et leurs intérêts.
- Exercer le droit d'alerte et de retrait en s'appuyant sur la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) en cas d'atteinte environnementale, aux droits des personnes, ou de danger grave et imminent.
- Gérer et contrôler les activités sociales et culturelles proposées aux salariés.

Les membres des commissions sont désignés parmi les élus du personnel.

PAR LE BIAIS DE SES COMMISSIONS(*), LE CSE TRAITE DES SUJETS AUSSI VARIÉS QUE :

- La Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT),
- Le développement durable,
- L'égalité professionnelle,
- La formation,
- L'habitat et son financement,
- Le contrôle financier des marchés passés par le CSE*,
- Le restaurant d'entreprise,
- Les vacances, la famille et l'enfance, les animations et la culture.

(* Certaines commissions sont obligatoires suivant la taille du CSE.

Pour quoi votez-vous ?

POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS

- Mettre en place les différentes commissions, dont la **CSSCT**,
- Désigner les élus qui vous représenteront au **CSE Central** et à la **CSSCT Centrale**,
- Désigner l'équipe qui veillera à la bonne gestion des fonds du **CSE** prévus pour les activités sociales et culturelles.

Le CSE c'est bien plus
que des voyages
ou des tickets
de cinéma !

Ces élections permettent aussi de **déterminer la représentativité des Organisations Syndicales**, c'est-à-dire le poids de leur signature lors des négociation d'accords.

CETTE REPRÉSENTATIVITÉ EST RECALCULÉE APRÈS CHAQUE ÉLECTION AUX NIVEAUX SUIVANTS :

- Établissements
- Société
- Groupe
- Branche professionnelle
- National

CETTE REPRÉSENTATIVITÉ DONNE LE DROIT À UNE ORGANISATION SYNDICALE DE NÉGOCIER DES ACCORDS :

- Établissements (Bidos, Molsheim, Vélizy, Villeurbanne)
- Safran Landing Systems
- Groupe Safran
- Branche Métallurgie
- Interprofessionnel

Pour cette représentativité, une Organisation Syndicale doit **obtenir au moins 10%** des suffrages exprimés.

VOTER POUR VOS REPRÉSENTANTS CFE-CGC AU CSE, C'EST :

- Choisir l'équipe qui va gérer les activités sociales et culturelles qui vous seront proposées,
- Déterminer qui négociera les accords régissant votre vie professionnelle.



VOTER CFE-CGC LORS DES ÉLECTIONS AU CSE C'EST VOTER POUR :

- Le **1er syndicat** de Safran.
- Le **1er syndicat** de Safran Landing Systems.
- Le **seul syndicat** représentatif présent dans tous les établissements.
- Le **syndicat** qui œuvre réellement pour tous.

Négocier toujours !
S'opposer quand il faut !
Construire souvent !



Contact - Vos Délégués Syndicaux

Bidos : Vincent COSSART
06 73 99 14 17

Molsheim : Jean-Marc TRYOEN
07 72 72 57 83

Vélizy : Karine HAGUE
07 84 54 34 07

Villeurbanne : Pascale NOBLE
06 31 31 41 76



La CFE-CGC est le syndicat des administratifs, des techniciens, des agents de maîtrise (2ème collège), des cadres et des ingénieurs (3ème collège).

